LATT
Ligue d'Alsace
de Tennis de Table

FFTT
Fédération Française
de Tennis de Table

CHAMPIONNATS D'ALSACE 2015

Pour la fin de cette saison sportive, les championnats d'Alsace se dérouleront le samedi 9 et dimanche 10 mai au

SPORTENUM
Allée des Sports
68300 ST-LOUIS

Horaires :

Samedi 9 mai 2015

14 H	Simples Minimes et Juniors Garçons
14 H 25	Simples Minimes et Juniors Filles
16 H 30	Doubles Minimes et Juniors Filles Doubles Minimes et Juniors Garçons
16 H 55	Poussins et Poussines

Dimanche 10 mai 2015

9 H	Simples Messieurs
9 H 25	Simples Benjamins Simples Cadets
11 H 30	Simples Dames Simples Cadettes
12 H 45	Simples Benjamines
13 H 35	Doubles Dames Doubles Cadettes Doubles Benjamins
14 H 00	Doubles Messieurs Doubles Cadets
14 H 50	Doubles benjamines

Le pointage se fera 1/2 d'heure avant le début de chaque série.

QUALIFICATIONS :

Sont qualifié(e)s les joueuses et joueurs repris(es) sur les listes jointes.
Certains participants sont qualifiés dans plusieurs catégories d'âge de part leur participation effective (minimum 1 tour) dans des tableaux de catégorie d'âge supérieure.
Cette mesure concerne exclusivement celles et ceux ayant évolué en **Nationale 1.**
Les joueurs et joueuses concernées devront éventuellement faire un choix et ne seront habilités à participer qu'à une seule série **par journée.**

Les tableaux ci-annexés tiennent lieu de convocation, il n'en sera pas adressé d'autres aux clubs.

Tout joueur ou joueuse qualifié(e) ainsi que tous remplaçant (e) doit confirmer sa participation pour le **5 mai 2015** en nous précisant les **catégories d'âges choisies** pour celles et ceux qui sont concernés.

En cas de défection, seuls les remplaçants ayant confirmé leur disponibilité seront repêchés dans les meilleurs délais par la commission sportive dans l'ordre repris sur les listes.
Une pénalité de 48 euros pour forfait non excusé (par écrit avec justificatif) sera appliquée pour tous désistement après le 5 mai.
Le paiement de la pénalité financière sera à la charge du club d'appartenance du joueur concerné.

PARTICULARITÉ POUR LES SERIES DOUBLES :

Pour les séries doubles, les joueurs ne peuvent évoluer que dans les catégories où ils ont effectivement participé dans le tableau simple.
Tout joueur ou joueuse forfait en simple ne pourra évoluer en doubles.
L'inscription des doubles se fait sur place: au plus tard 1h00 avant le début de chaque série de doubles.
Aucune inscription ne sera acceptée auparavant.

BALLES ET TENUES :

Les balles utilisées seront de couleur blanche.
En conséquence toute tenue blanche sera interdite.
Veuillez également noter que le port du survêtement sera interdit dans les aires de jeu dès le début officiel de la compétition.

LATT

Commission sportive